

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2020

Présents : Alain BOLERY - Jean-Paul CHARNAY - Nicolas DARCY - Chantal DUFILS - Michel DURANTIN - Nicole DUSSEER-ECLAIRCY - Carole FEJARD - Catherine FINO - Thierry MYARD - Pierre POINTET - Claudette TRONCY.

Absent excusé: Sylvie LAPALUS - Sylvie SILLIEN.

Secrétaire de séance : Claudette TRONCY.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 janvier qui est approuvé à l'unanimité.

### **I vote des Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2019, Budgets Primitifs 2020 commune et assainissement**

Monsieur Durantin présente aux conseillers les Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2019, Budgets Primitifs 2020 commune et assainissement. Les CA et CG ont été rapprochés et sont conformes.

Budget Commune - Compte administratif 2019 - Budget Primitif 2020									
Dépenses de fonctionnement					Recettes de fonctionnement				
Chap	Libellé	BP 2019+DM	CA 2019	BP 2020	Chap	Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
O11	Charges à caractère général	277 106.34 €	160 195.90 €	244 719.33 €	O02	Excédent antérieur reporté	160 567.35 €		68 331.68 €
O12	Charges de personnel	380 000.00 €	374 369.05 €	398 500.00 €	O13	Atténuation de charges	0.00 €	1 101.12 €	2 000.00 €
O14	Atténuation de produits	405.00 €	405.00 €	500.00 €	70	Produits des services	32 000.00 €	48 563.84 €	47 000.00 €
O23	Opérations d'ordre entre section	26 839.01 €	0.00 €	0.00 €	73	Impôts et taxes	371 481.00 €	454 281.87 €	447 460.00 €
65	Autres charges gestion courant	102 365.00 €	94 583.60 €	97 005.00 €	74	Dotations et participations	248 000.00 €	208 734.88 €	196 500.00 €
66	Charges financières	21 900.00 €	21 834.11 €	20 000.00 €	75	Autres produits gestion courante	15 000.00 €	21 108.77 €	20 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	11 855.70 €	1 260.20 €	3 000.00 €	76	Produits financiers		0.32 €	
					77	Produits exceptionnels	10 731.70 €	11 895.64 €	0.00 €
42	Opérations d'ordre entre section	17 309.00 €	17 309.00 €	17 567.35 €	42	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>837 780.05 €</b>	<b>669 956.86 €</b>	<b>781 291.68 €</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>837 780.05 €</b>	<b>745 686.44 €</b>	<b>781 291.68 €</b>
Dépenses d'investissement					Recettes d'investissement				
Chap	Libellé	CA 2019	R à R	BP 2020	Chap	Libellé	CA 2019	R à R	BP 2020
OO1	Solde d'exécution d'inv reporté			153 015.25 €	O01	Solde d'exécution d'inv reporté	94 780.63 €		0.00 €
					O21	Virement de la section fonc	26 839.01 €		0.00 €
					10222	FCTVA	82 534.08 €		20 000.00 €
					10226	Taxe d'aménagement	7 327.38 €		7 000.00 €
					1068	Excédents de fonctionnement	16 396.46 €		167 965.25 €
					40	Opérations d'ordre entres section	17 309.00 €		17 567.35 €
41	opérations patrimoniales	18 634.20		0.00 €	41	opérations patrimoniales	18 634.20 €		0.00 €
1641	Emprunts en euros	205 760.08		57 000.00 €	1641	Emprunts en euros			105 000.00 €
165	Dépôts et cautionnement	284.00		500.00 €	165	Dépôts et cautionnement	288.00 €		0.00 €
<b>Total Non Affecté</b>		<b>224 678.28</b>	<b>0.00</b>	<b>210 515.25 €</b>	<b>Total Non Affecté</b>		<b>126 092.66</b>	<b>0.00</b>	<b>317 532.60 €</b>
op.070	Acquisition Matériel Divers	8 411.81		1 800.00 €	op.070	Acquisition Matériel Divers		4 400.00 €	22 400.00 €
op.106	Travaux divers aux bâtiments	2 510.90	14 000.00 €	38 500.00 €	op.106	Travaux divers aux bâtiments			
op.107	Eclairage Public SIEL	3 873.89		0.00 €	op.107	Eclairage Public SIEL			
op.112	Columbarium	4 900.00		0.00 €	op.112	Columbarium			
op.113	Mise en réseau informatique			16 447.35 €	op.113	Mise en réseau informatique			
op.126	Travaux salle des fêtes	27 313.00		11 000.00 €	op.126	Travaux salle des fêtes	426.98 €		
op.127	Travaux salle des Plants	10 436.42		0.00 €	op.127	Travaux salle des Plants		2 000.00 €	2 000.00 €
op.128	Aménagements passage piéton	0.00	3 500.00 €	3 500.00 €	op.128	Aménagements passage piéton			
op.129	Etude route des Encognes	4 620.00		4 920.00 €	op.129	Etude route des Encognes		3 000.00 €	3 000.00 €
op.43	Travaux de voirie communale	78 965.58	33 000.00 €	120 900.00 €	op.43	Travaux de voirie communale	13 038.00 €	26 150.00 €	62 650.00 €
op.130	Travaux route des Encognes				op.130	Travaux route des Encognes			
<b>Total des dépenses</b>		<b>365 709.88 €</b>	<b>50 500.00 €</b>	<b>407 582.60 €</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>139 557.64 €</b>	<b>35 550.00 €</b>	<b>407 582.60 €</b>

## Budget Assainissement - Compte administratif 2019 - Budget Primitif 2020

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement					
Chap	Libellé	BP 2019+DM	CA 2019	BP 2020	Chap	Libellé	BP 2019+DM	CA 2019	BP 2020
002	Déficit antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	002	Excédent antérieur reporté	35 127.04		32 052.55
011	Charges à caractère général	65 187.04 €	39 320.56 €	62 113.39 €	70	Vente prod fab, prest serv, mar	45 000.00	51 186.07	45 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74	Subventions d'exploitation			
023	Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	75	Autres produits gestion courante			
042	Opérations d'ordre entre section	22 896.00 €	22 896.00 €	22 895.16 €	042	Opérations d'ordre entre section	7 956.00	7 956.00	7 956.00
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	77	Produits exceptionnels			
67	Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €					
<b>Total des dépenses</b>		<b>88 083.04 €</b>	<b>62 216.56 €</b>	<b>85 008.55 €</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>88 083.04 €</b>	<b>59 142.07 €</b>	<b>85 008.55 €</b>

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement					
Chap	Libellé	CA 2019	R à R	BP 2020	Chap	Libellé	CA 2019	R à R	BP 2020
001	Solde d'exécution d'inv reporté	1 442.59 €		1 442.59 €	001	Solde d'exécution d'inv reporté			
040	Opérations d'ordre entre section	7 956.00 €		7 956.00 €	021	Virement de la section de fonc			
					040	Opérations d'ordre entre section	22 896.00 €		22 895.16 €
					1022	FCTVA			
16	Emprunts et dettes assimilées				16	Emprunt			66 000.00 €
op.11	Aménagement poste relevage				1068	Réserves			
op.12	Etude Assainissement	10 766.61 €		19 999.57 €	op.11	Aménagement poste relevage			
op.13	Travaux Encognes			170 000.00 €	op.12	Etude Assainissement		26 600.00 €	26 600.00 €
					op.13	Travaux Encognes			83 903.00 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>18 722.61 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>199 398.16 €</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>22 896.00 €</b>	<b>26 600.00 €</b>	<b>199 398.16 €</b>

	Op.12 : étude	Op.13 : Travaux Encognes
Département	1 400.00 €	13 935.50 €
Agence de l'Eau	25 200.00 €	69 967.50 €
<b>Total</b>	<b>26 600.00 €</b>	<b>83 903.00 €</b>

Conformément au travail de la commission finances, les BP ont été préparés avec un maintien des taux actuels d'impôts locaux et une hausse de la part variable de la redevance assainissement collectif. Monsieur le Maire quitte la séance pour permettre le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion.

Monsieur CHARNAY, aîné des conseillers, fait voter les CA et les CG 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les CA et les CG 2019 pour la commune et l'assainissement.

Monsieur le Maire revient et soumet aux votes les affectations de résultats et les Budgets primitifs 2020. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les affectations de résultats et les BP 2020 commune et assainissement..

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les éléments suivants :

- ✓ augmentation des tarifs de l'assainissement
  - 2019 part fixe : 32.00 €, part variable : 1.00 €
  - 2020 part fixe : 32.00 €, part variable : 1.10 €
- ✓ Maintien des taux actuels des impôts locaux :
  - Taxe d'habitation : 8.54 %
  - Taxe foncière bâtie : 19.01 %
  - Taxe foncière non bâtie : 34.04 %
- ✓ Vote des subventions aux associations :

ORGANISMES	Propositions 2020
Sou des écoles	200,00 €
Soutien des activités extra-scolaires	2 370,00 € + 300€ (voyage)
Secours Populaire ou Secours Catholique	Secours catholique 230 €
St Vincent de Paul	150,00 €
Croix rouge	150,00 €
Restos du cœur	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 550 €</b>

## **II SIEL renouvellement de l'adhésion à la télégestion**

L'adhésion à la compétence télégestion de la commune est arrivée à échange le 31/12/2019. Suite à la délibération favorable de Charlieu Belmont Communauté pour la ré adhésion à la compétence SAGE pour l'ensemble de ses communes le 28/11/2019, il est nécessaire de renouveler également l'adhésion à la maintenance télégestion. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce renouvellement.

## **III Questions diverses**

Les conseillers sont invités à s'inscrire sur la fiche de permanence de tenue des bureaux de vote pour les élections municipales et communautaires du 15 et 22 mars 2020.

Mme FEJARD présente au conseil municipal une situation particulière liée au restaurant scolaire : une enfant amène ses repas à la cantine car elle est soumise à un régime alimentaire particulier (PAI en cours de rédaction) et aucun tarif de surveillance n'est prévu par la délibération du 27/11/2018. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que, pour les enfants amenant leur repas à la cantine dans le cadre d'un PAI (Protocole d'Accueil Personnalisé décidé par un médecin) il ne sera facturé qu'un quart du tarif habituel. L'enfant devra donc s'acquitter d'un ticket sur 4 présences.

Une réunion du SIEL a eu lieu, les budgets ont été votés, le compte rendu est disponible en mairie.

Une réunion du SIADEP a eu lieu, les budgets ont été votés, le compte rendu est disponible en mairie. Il faut noter le départ de la commune de Noailly du syndicat pour rejoindre la Roannaise de l'Eau suite à la prise de compétence par Roannais Agglomération, intercommunalité dont cette commune dépend.

Au niveau de Charlieu Belmont Communauté, la commission « déchets » s'est réunie : les travaux pour la mise en place du système de badges sur les deux déchèteries ont été de l'ordre de 225 000 €. Au cours des 15 premiers jours de fonctionnement, cela a permis de détecter 28 usagers n'habitant pas sur notre intercommunalité et 17 usagers qui n'étaient pas inscrits à la redevance ordures ménagères. Il est rappelé que la redevance générale incitative ne correspond pas uniquement au ramassage des ordures ménagères en porte à porte mais finance également le fonctionnement des déchèteries et des points d'apport volontaires (colonne de tri sélectif). Les habitants doivent tous se déclarer auprès des services de la communauté de communes pour disposer d'un bac OM à leur domicile et d'un badge pour accéder aux déchèteries gérées par la communauté de communes. La redevance est proportionnelle aux nombres de personnes dans le foyer, il faut donc penser à déclarer les naissances et arrivés ainsi que les départs et décès.

En fin de séance, Monsieur DARCY prend la parole aux noms des conseillers pour remercier Monsieur POINTET pour toutes les années qu'il a consacré à la commune en tant qu'élus, d'abord comme conseiller municipal, puis en tant qu'adjoint et enfin comme maire. Il souligne la polyvalence et la disponibilité que ces fonctions demandent. Il le remercie pour cette belle aventure humaine à laquelle il a pris part grâce à lui.